

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) Numéro de publication: **0 629 766 A1**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **94108875.9**

(51) Int. Cl.⁵: **E06B 3/988**

(22) Date de dépôt: **09.06.94**

(30) Priorité: **14.06.93 BE 9300599**

(43) Date de publication de la demande:
21.12.94 Bulletin 94/51

(84) Etats contractants désignés:
BE DE NL

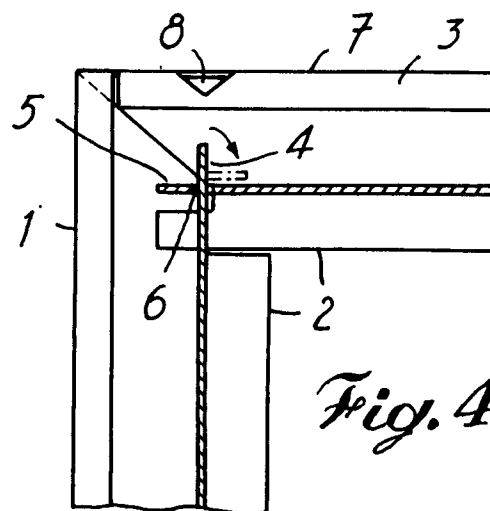
(71) Demandeur: **BOOGAERTS N.V.**
Nijverheidsstraat 4
B-2390 Oostmalle (BE)

(72) Inventeur: **Boogaerts, Paul**
Nijverheidsstraat, 4
B-2390 Oostmalle (BE)

(74) Mandataire: **Ottelohe, Jozef René et al**
Bureau Ottelohe J.R. b.v.b.a.
Fruithoflaan, 105 Bus 3
B-2600 Antwerpen (Berchem) (BE)

(54) **Châssis métallique profilé triparti pour portes intérieures.**

(57) Chassis métallique profilé triparti pour portes intérieures composé de deux montants (1) et d'un linteau (3), à l'intérieur des montants (1) et du linteau (3) et contre leurs extrémités à attacher les uns aux autres, sont prévus des tenons de verrouillage (4) et des fentes (6) qui s'emboîtent les uns dans les autres lors de l'assemblage du châssis, les bords supérieurs (7) du linteau (3) sont pourvus de découpes (8) soustraites à la vue pour laisser passer un outil pour plier lesdits tenons de verrouillage (4) et attacher ainsi de manière invisible les montants (1) au linteau (3).



EP 0 629 766 A1

L'invention concerne un châssis triparti en plaques métalliques profilées pour portes intérieures dont les trois parties sont assemblées de préférence à un angle de 90°.

Connus sont de tels châssis auxquels pour l'assemblage des deux montants et du linteau des goussets sont placés, après quoi les montants, le linteau et les goussets sont attachés les uns aux autres au moyen de soudures par points.

Outre l'inconvénient que des goussets ajoutés sont nécessaires pour attacher les unes aux autres les parties précitées, il y a encore cet autre inconvénient qu'aux endroits où les soudures par points sont exécutées des découpes ou des enfoncements sont nettement perceptibles, ce qui nuit à l'aspect du châssis.

Pour y remédier, dans une autre forme d'exécution connue sont utilisés des accessoires assez compliqués, qui sont placés sur les coins et à l'intérieur des montants et du linteau pour attacher ceux-ci les uns aux autres.

Un inconvénient de ceci est qu'à cause des accessoires le prix de revient du châssis est augmenté dans une large mesure.

Pour remédier à tous ces inconvénients, selon la caractéristique principale de l'invention un châssis métallique profilé pour portes d'intérieur est réalisé, où à l'intérieur des montants et du linteau et contre leurs extrémités à assembler des tenons de verrouillage et des fentes sont prévus qui s'emboîtent les uns dans les autres lors de l'assemblage du châssis, dans les bords supérieurs du linteau des échancrures soustraites à la vue étant prévues pour le passage d'un outil pour plier les tenons de verrouillage précités et ainsi attacher invisiblement les montants au linteau.

Un avantage supplémentaire du châssis métallique est en même temps qu'en cas de montage d'une paroi de séparation en plaques de plâtre une embrasure de porte à y ménager peut être réalisée exactement sur mesure en utilisant les montants et le linteau du châssis pour mesurer l'embrasure.

A titre d'exemple, sans caractère limitatif, une description détaillée d'une forme choisie de châssis conforme à l'invention suit ci-dessous aux fins de compréhension plus précise. Cette description renvoie au dessin ci-annexé, où

la fig. 1 représente une vue extérieure de l'assemblage d'angle du châssis de porte;

la fig. 2 en représente une vue de côté;

la fig. 3 en représente une vue d'en haut;

la fig. 4 représente une coupe longitudinale suivant la ligne IV-IV de la fig. 3;

la fig. 5 représente une coupe transversale suivant la ligne V-V de la fig. 3.

Dans ces figures, on remarque que le châssis comprend deux montants de porte 1 verticaux en

plaque métallique profilée avec battée 2 et un linteau 3 qui relie les deux montants. Les extrémités du linteau et l'extrémité contigüe de chaque montant sont coupées à 45° pour être assemblées. Ladite extrémité de chaque montant 1 est prolongée à l'intérieur et le long des deux côtés de sa battée 2 par au moins un tenon de verrouillage 4. Chaque extrémité du linteau est à son tour prolongée le long des deux côtés de sa battée 2 à l'intérieur par au moins une lame de rallonge 5 dans laquelle est prévue une fente 6. Dans chaque fente 6 s'emboîte un tenon de verrouillage 4 des montants de porte 1 et est ensuite plié pour fixer les montants 1 au linteau 3. Pour rendre possible ce pliage des tenons de verrouillage 4 quand le châssis de porte est assemblé, des découpes rhombiques 8 sont prévues dans le bord supérieur 7 du linteau 3, qui sont soustraites à la vue et à travers lesquelles un tournevis ou un autre outil adéquat est passé pour exercer une pression sur les tenons de verrouillage 4 et plier ainsi ceux-ci. Les montants 1 sont aussi pourvus à l'intérieur d'au moins une battée saillante 9 contre laquelle les extrémités du linteau 3 sont adjacentes quand le châssis de porte est assemblé.

Il va de soi que la forme et les dimensions des parties décrites ci-dessus peuvent différer, de même que le nombre de tenons de verrouillage, de fentes et de battées.

Revendications

1. Châssis métallique profilé triparti pour portes intérieures, comprenant deux montants (1) et un linteau (3), caractérisé par le fait qu'à l'intérieur des montants (1) et du linteau (3) et contre leurs extrémités à attacher les unes aux autres, sont prévus des tenons de verrouillage (4) et des fentes (6) qui s'emboîtent les uns dans les autres lors de l'assemblage du châssis, les bords supérieurs (7) du linteau (3) étant pourvus de découpes (8) soustraites à la vue pour laisser passer un outil pour plier lesdits tenons de verrouillage (4) et attacher ainsi de manière invisible les montants (1) au linteau (3).
2. Châssis de porte triparti conforme à la revendication 1, caractérisé par le fait que les tenons de verrouillage (4) forment des prolongements des montants (1), qui sont pourvus, le long des deux bords de la battée (2) des montants (1), et que les fentes (6) sont prévues dans des lames de rallonge (5) dont le linteau (3) est pourvu.
3. Châssis de porte triparti conforme à la revendication 1, caractérisé par le fait que les dé-

coupes (8) prévues dans les bords supérieurs (7) du linteau (3) sont rhombiques.

4. Châssis de porte triparti conforme à la revendication 1, caractérisé par le fait que les montants (1) sont prolongés par des battées saillantes (9) contre lesquelles les extrémités du linteau (3) sont adjacentes.

10

15

20

25

30

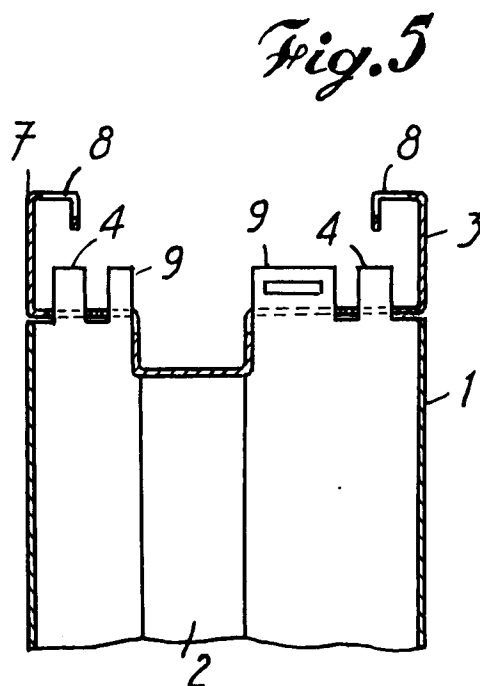
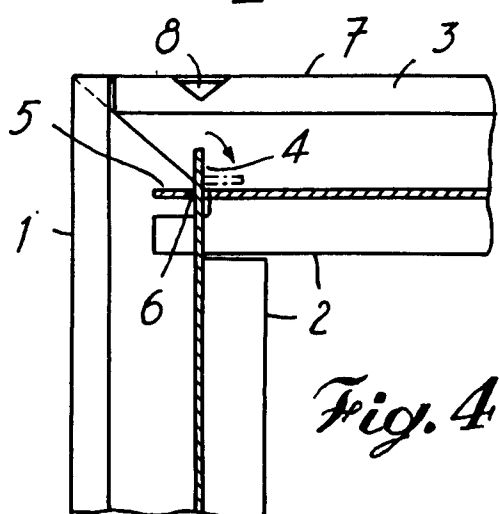
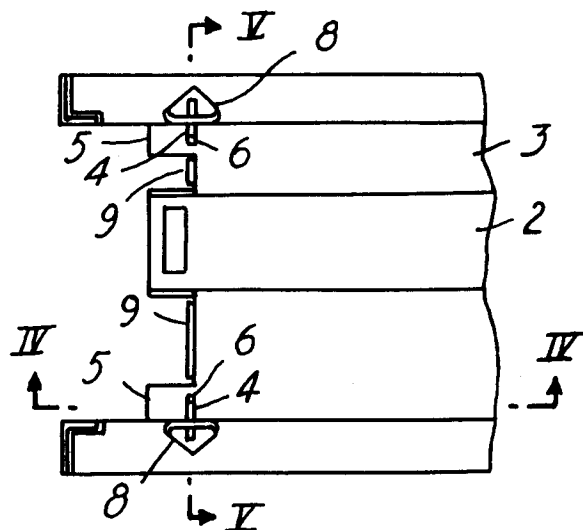
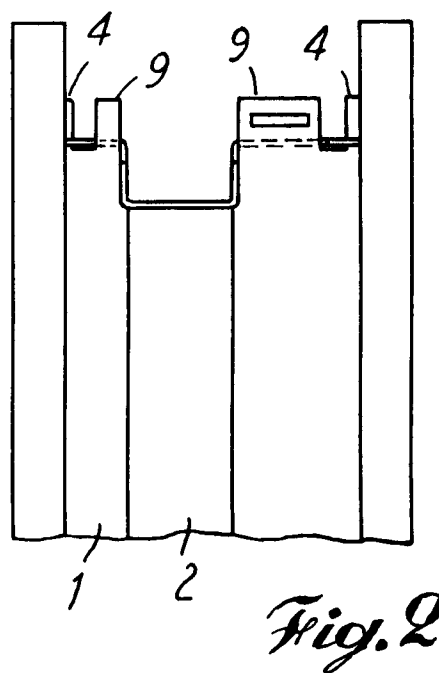
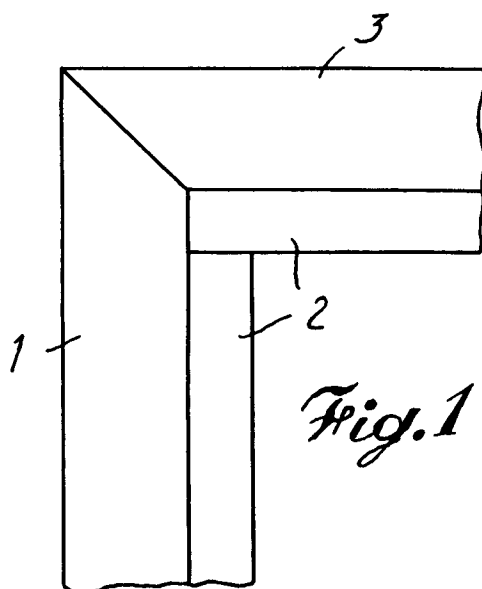
35

40

45

50

55





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 94 10 8875

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.5)
Y	US-A-2 687 194 (KELLY) * colonne 3, ligne 30 - colonne 4, ligne 7; figures 1-6 *	1,2,4	E06B3/988
Y	DE-A-25 38 227 (ISSELWERK) * revendication 1; figures *	1,2,4	
A	US-A-2 916 781 (KELLY) * colonne 1, ligne 51 - colonne 2, ligne 57; figures *	1,2	
A	GB-A-1 165 515 (LEIVENZON) * page 2, ligne 9 - ligne 88; figures *	1,2	
A	DE-A-16 02 463 (HÖRMANN) * figures *	1,3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.5)
			E06B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lien de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 21 Septembre 1994	Examineur Depoorter, F
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			